



---

**Commission économique pour l'Europe**

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

**Quatrième session**

Genève, 21 octobre 2021

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail et fonctionnement du Protocole :  
Mise en œuvre du programme de travail pour 2018-2021****Rapport sur les contributions et les dépenses liées à la mise en œuvre du programme de travail au titre du Protocole pour 2018-2021\*****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent rapport a été établi en application d'une décision que la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement a adoptée à sa troisième session (Budva (Monténégro), 15 septembre 2017)<sup>a</sup>. Il donne un aperçu des contributions et du montant estimatif des dépenses liées à l'exécution du programme de travail pour 2018-2021<sup>b</sup>, au 31 août 2021.

<sup>a</sup> ECE/MP.PRTR/2017/6/Add.1, décision III/3, par. 9.

<sup>b</sup> ECE/MP.PRTR/2017/6/Add.1, décision III/2, annexe.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement car il a fallu plus de temps que prévu pour en établir la version définitive.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations d'ordre général .....	3
II. Contributions.....	3
A. Contributions financières versées et annoncées.....	4
B. Contributions en nature.....	16
III. Montant estimatif des dépenses et prévisions de dépenses .....	17

## I. Considérations d'ordre général

1. Le présent rapport donne, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 août 2021, un aperçu des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail pour 2018-2021 au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2017/6/Add.1, décision III/2, annexe). Au cours de la période considérée, le secrétariat de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP) est demeuré très prudent dans l'affectation de ses ressources. Cela tient principalement au fait qu'au début de l'exercice, beaucoup de contributions n'avaient pas encore été reçues, d'où une incertitude quant à la disponibilité des fonds nécessaires à l'exécution du programme de travail. Le secrétariat a déployé différents moyens pour encourager les contributions en nature de manière à moins solliciter le fonds d'affectation spéciale. Il continuera de rechercher des synergies avec les autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE), les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires afin de maintenir un nombre satisfaisant d'activités et de partager les coûts d'exécution. Le renforcement des capacités des autorités compétentes et l'appui consultatif aux Parties ont été assurés par le personnel tout au long de l'exécution des activités dans différents domaines, notamment l'assistance technique, la promotion du respect des dispositions et le mécanisme d'examen du respect des dispositions.

2. Pour assurer la continuité des travaux menés au titre du Protocole, il est primordial de pourvoir au financement à long terme des dépenses de personnel. La prolongation des contrats du personnel financés par le fonds d'affectation spéciale dépend de la disponibilité et du montant des contributions reçues. Étant donné que le dispositif financier actuel repose sur des contributions volontaires sans fournir d'indications sur leur montant, le niveau des contributions ne cesse de fluctuer, ce qui rend le financement des postes extrabudgétaires aléatoire et imprévisible. Comme les années précédentes, le secrétariat s'est donc vu dans l'obligation d'accorder la priorité à la sécurisation des fonds destinés aux dépenses de personnel, qui doivent être réservés au moins un an avant toute embauche. C'est uniquement grâce aux économies réalisées les années précédentes qu'il a été en mesure d'allouer suffisamment de fonds aux dépenses de personnel et au financement des activités menées au cours de la période considérée.

3. En raison des restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le secrétariat a dû s'adapter à de nouvelles méthodes de travail en organisant davantage de réunions en ligne ou selon des modalités hybrides. Le nombre limité de salles de réunion équipées pour la tenue de réunions en ligne ou de réunions sous forme hybrides au Palais des Nations à Genève, et le manque de personnel dûment formé et de services d'interprétation ont eu des incidences financières.

## II. Contributions

4. Les montants figurant dans les colonnes « Montant ajusté des contributions » des tableaux 1 à 4 ci-après ont pour objet de donner une image plus réaliste des ressources effectivement disponibles pour une année donnée. Les contributions fournies par les Parties et les signataires sont souvent destinées à être utilisées une autre année que celle où elles ont été versées ou reçues. Le montant ajusté des contributions pour une année donnée est égal aux contributions reçues pendant cette année, moins la partie éventuellement réservée à une utilisation ultérieure, plus les contributions reçues au cours d'autres années, mais destinées à être utilisées durant l'année de référence. Si les contributions requises pour une année donnée ne sont pas versées en temps voulu, le secrétariat est contraint d'utiliser les fonds disponibles en fonction des besoins. Les montants présentés dans les différents tableaux ont été arrondis ; ils tiennent également compte des variations liées à la fluctuation des taux de change entre le moment où les contributions sont annoncées et le moment où les fonds sont versés et d'éventuels frais bancaires. Les contributions annoncées au 31 août 2021 pour la période 2018-2021 figurent dans le tableau 5 ci-après.

## A. Contributions financières versées et annoncées

Tableau 1  
**Contributions reçues en 2018 ou pour 2018, au titre de la Convention et du Protocole,  
 au 31 août 2021**  
 (En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2018</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2018</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Allemagne	60 000	60 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	-	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2019
	28 409	28 409	Contribution additionnelle au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018 destinée à faciliter la participation d'experts de pays en transition économique et d'ONG
Arménie	-	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, 2018, 2019, reçu en 2019 <sup>a</sup>
Autriche	-	11 065	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2017
	11 365	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	5 532	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
	4 964	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Bélarus	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Belgique (État fédéral)	23 727	23 727	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 114	1 114	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Belgique (Région wallonne)	3 960	3 960	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Bulgarie	1 592	1 592	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Chypre	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Croatie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Danemark	21 400	21 400	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	21 400	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	10 675	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
	10 700	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Espagne	5 708	5 708	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Estonie	2 370	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2017, reçu en 2018
	585	585	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	585	585	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Finlande	4 985	4 985	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2018

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2018</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2018</i>	<i>Observations</i>
France	-	70 575	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2017
	76 651	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	36 810	36 810	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Géorgie	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Grèce	1 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, reçu en 2018
Hongrie	4 977	4 977	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	481	481	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Irlande	-	5 924	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2017
	5 688	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	3 555	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
	3 413	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Islande	1 500	1 500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Italie	124 224	124 224	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	6 211	6 211	Contribution additionnelle destinée à l'exécution du programme de travail au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017-2018, montant reçu en 2018
	174 825	-	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus, montant reçu en 2018
	43 156	43 156	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus, reçue en 2018
Kazakhstan	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Kirghizistan	-	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
Lettonie	2 000	2 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	1 227	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2016, reçu en 2018
	-	1 185	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
Lituanie	-	2 323	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
Luxembourg	1 447	1 447	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	868	868	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Macédoine du Nord	-	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2020
	-	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2020
Malte	-	977	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
Monténégro	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	974	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
	474	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Norvège	19 985	19 985	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	34 576	34 576	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018 destinée, notamment, à appuyer le mécanisme d'examen du respect des dispositions, à fournir un appui consultatif dans le cadre des travaux menés au titre de l'Accord d'Escazú, en mettant l'accent sur l'article 3 (par. 8) de la Convention, et à favoriser la participation d'experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que des ONG aux réunions
	19 985	19 985	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2018</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2018</i>	<i>Observations</i>
	-	57 400	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2018 destinée à favoriser la participation d'experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que des ONG et à financer les dépenses de personnel liées à l'organisation des réunions et les frais de voyage de ces experts, montant reçu en 2017
	55 040	-	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019 destinée à favoriser la participation d'experts des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que des ONG et à financer les dépenses de personnel liées à l'organisation des réunions et les frais de voyage de ces experts, montant reçu en 2018
Pays-Bas	54 348	54 348	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	23 310	23 310	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Pologne	5 974	5 974	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Portugal	522	522	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	522	522	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
République de Moldova	-	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2020
	-	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2020
Roumanie	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
Royaume-Uni	45 512	45 512	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2018
	46 512	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Serbie	1 600	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2016, reçu en 2018
	1 600	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, reçu en 2018
	1 600	1 600	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Slovaquie	908	908	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	864	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	597	597	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
	568	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Slovénie	-	4 123	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçue en 2020
	-	597	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2020
Suède	34 970	34 970	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	17 970	17 970	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
	1 976	1 976	Contribution additionnelle au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018 destinée à faciliter le financement des voyages des membres du secrétariat appelés à assurer le service de la réunion du Bureau du Protocole
Suisse	40 120	40 120	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, dont un montant de 20 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
	71 066	71 066	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, dont un montant de 50 000 francs suisses destiné notamment à

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2018</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2018</i>	<i>Observations</i>
			appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
Tadjikistan	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
Tchéquie	-	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2017
	5 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	10 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2017
	10 000	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Ukraine	-	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
Union européenne	122 699	122 699	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018
	12 170	12 170	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018
<b>Total</b>	<b>1 348 781</b>	<b>1 284 490</b>	
Dont montant exclusivement affecté au Protocole sur les RRTP	257 095	259 292	

*Abréviations* : Accord d'Escazú – Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes ; ONG – organisations non gouvernementales.

*Note* : Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution n'a été reçue pour 2018 des Parties à la Convention suivantes : Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Grèce et Turkménistan. Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution n'a été reçue pour 2018 des Parties au Protocole suivantes : Belgique, Israël, Malte, Serbie et Ukraine.

<sup>a</sup> Ce montant n'est comptabilisé intégralement que dans le tableau de l'année où la contribution a été reçue (tableau 2 pour 2019).

Tableau 2  
**Contributions reçues en 2019 ou pour 2019, au titre de la Convention et du Protocole, au 31 août 2021**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2019</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2019</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 010	3 010	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	3 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	3 010	3 010	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
	3 000	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Allemagne	60 000	60 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
	27 871	27 871	Contribution additionnelle au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019 destinée à faciliter la participation d'experts de pays en transition économique et d'ONG
Arménie	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, 2018 et 2019, reçu en 2019 <sup>a</sup>
Autriche	-	11 365	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	11 140	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
		4 964	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	5 000	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2019</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2019</i>	<i>Observations</i>
Azerbaïdjan	-	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
Bélarus	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Belgique (État fédéral)	22 222	22 222	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 051	1 051	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Belgique (Région wallonne)	3 938	3 938	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Bosnie-Herzégovine	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Bulgarie	1 654	1 654	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Chypre	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Croatie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Danemark	-	21 400	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	-	10 700	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
Espagne	5 580	5 580	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Estonie	574	574	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	574	574	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Finlande	5 025	5 025	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019
France	-	76 651	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	72 303	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	34 130	34 130	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Géorgie	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Hongrie	5 000	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Irlande	-	5 688	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	5 556	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	-	3 413	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	3 333	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Islande	1 500	1 500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Italie	113 636	113 636	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	54 785	54 785	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019 destinée à faciliter la participation d'experts de pays en transition économique, y compris de pays non parties, et à mener des activités de sensibilisation et de promotion auprès de pays non membres de la CEE et de processus internationaux
	1 189	-	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus, montant reçu en 2019
Kazakhstan	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Kirghizistan	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019



<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2019</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2019</i>	<i>Observations</i>
Lettonie	2 000	2 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	-	1 116	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2020
Lituanie	-	2 323	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2017
Luxembourg	1 669	1 669	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	1 112	1 112	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Macédoine du Nord	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2010, reçu en 2019
	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2011, reçu en 2019
	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2013, reçu en 2019
	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2014, reçu en 2019
	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2015, reçu en 2019
	200	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2010, reçu en 2019
	200	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2011, reçu en 2019
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2012, reçu en 2019
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2015, reçu en 2019
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2016, reçu en 2019
Malte	977	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
	-	991	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
Monténégro	-	974	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	1 100	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	-	474	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	550	550	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
	550	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Norvège	19 985	19 985	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	32 698	32 698	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019 destinée à promouvoir les activités et les synergies dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement, y compris avec les forums internationaux des droits de l'homme et d'autres forums internationaux compétents concernant la protection des défenseurs de l'environnement
	19 985	19 985	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
	-	55 040	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019 destinée à favoriser la participation d'experts de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que d'ONG et à financer les dépenses de personnel liées à l'organisation des réunions et les frais de voyage de ces experts, montant reçu en 2018
	52 716	-	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020, montant reçu en 2019
Pays-Bas	49 779	49 779	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	22 222	22 222	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Pologne	5 708	5 708	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Portugal	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2019</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2019</i>	<i>Observations</i>
République de Moldova	-	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
		500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2020
Roumanie	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Royaume-Uni	-	46 512	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	46 512	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Serbie	1 600	1600	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Slovaquie	-	864	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	836	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	-	568	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	550	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Slovénie	-	4 123	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
	-	597	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2020
Suède	34 970	34 970	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	17 970	17 970	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
Suisse	41 152	41 152	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, dont un montant de 20 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
	71 648	71 648	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, dont un montant de 50 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
Tadjikistan	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Tchéquie	-	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2018
	5 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	-	10 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2018
	10 000	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Ukraine	3 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, reçu en 2019
	3 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2019
	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
Union européenne	113 636	113 636	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019
	12 170	12 170	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
<b>Total</b>	<b>1 057 574</b>	<b>1 087 677</b>	
Dont montant exclusivement affecté au Protocole sur les RRTP	245 575	253 575	

*Note* : Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution pour 2019 n'a été reçue des Parties à la Convention suivantes : Grèce, Macédoine du Nord et Turkménistan. Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution pour 2019 n'a été reçue des Parties au Protocole suivantes : Belgique, Israël, Malte, Serbie et Ukraine.

<sup>a</sup> Ce montant n'est comptabilisé intégralement que dans le tableau de l'année où la contribution a été reçue (tableau 2 pour 2019).

Tableau 3  
**Contributions reçues en 2020 ou pour 2020, au titre de la Convention et du Protocole,  
 au 31 août 2021**  
 (En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2020</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2020</i>	<i>Observations</i>
Albanie	-	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	-	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Allemagne	60 000	60 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	60 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
	29 691	29 691	Contribution additionnelle au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020 destinée, par exemple, à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
Autriche	-	11 140	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	11 751	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	5 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
	5 875	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Azerbaïdjan	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Bélarus	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Belgique (État fédéral)	22 727	22 727	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 075	1 075	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Belgique (Région wallonne)	4 067	4 067	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Bulgarie	1 608	1 608	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Chypre	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Croatie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Danemark	21 380	21 380	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	10 680	10 680	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Espagne	6 135	6 135	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Estonie	558	558	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	558	558	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Finlande	8 000	8 000	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020
France	-	72 303	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	35 842	35 842	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
	70 575	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
Géorgie	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Hongrie	5 000	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2020</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2020</i>	<i>Observations</i>
Irlande	-	5 556	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	8 831	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	3 333	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
	5 288	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Islande	1 500	1 500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Italie	119 474	119 474	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	68 036	68 036	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020 destiné, par exemple, à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique et à mener des activités de sensibilisation et de promotion auprès de pays non membres de la CEE et de processus internationaux
Kazakhstan	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	985	985	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Lettonie	2 000	2 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	1 116	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2020
	1 195	1 195	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Lituanie	-	2 323	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2017
	2 389	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
	2 389	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2022, reçu en 2020
	2 389	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2023, reçu en 2020
Luxembourg	-	6 120	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2021
	-	1 820	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, montant reçu en 2021
	-	1 213	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2021
Macédoine du Nord	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2017, reçu en 2020
	500	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2020
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2017, reçu en 2020
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2020
Malte	496	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2015, reçu en 2020
	496	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2016, reçu en 2020
	991	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
	991	991	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Monténégro	-	1 100	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	1 227	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	550	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
Norvège	44 985	44 985	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020
	-	52 716	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020, montant reçu en 2019
	34 454	34 454	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020 destinée, notamment, à appuyer les activités relatives au mécanisme d'examen du respect des

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2020</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2020</i>	<i>Observations</i>
			dispositions et aux interactions avec les organismes et processus traitant des droits de l'homme
Pays-Bas	55 187	55 187	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	22 075	22 075	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Pologne	5 974	5 974	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Portugal	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
République de Moldova	1 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2020
	1 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu en 2020
	500	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu en 2020
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Roumanie	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	397	397	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
	-	103	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2021
Royaume-Uni	-	46 512	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
	46 512	-	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Serbie	1 700	1 700	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Slovaquie	-	836	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	1 175	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	550	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
	588	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Slovénie	4 123	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2018, reçu en 2020
	4 123	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2019, reçu en 2020
	4 123	4 123	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	597	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2018, reçu 2020
	597	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019, reçu 2020
	597	597	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
	588	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu 2020
Suède	35 000	35 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	18 000	18 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
Suisse	42 149	42 149	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, dont un montant de 20 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
	73 761	73 761	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, dont un montant de 50 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
Tchéquie	-	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2019
	5 000	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	10 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2019
	10 000	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2020</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2020</i>	<i>Observations</i>
Union européenne	117 786	117 786	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
	12 170	12 170	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
<b>Total</b>	<b>1 148 957</b>	<b>1 128 534</b>	
Dont montant exclusivement affecté au Protocole sur les RRTP	242 101	239 200	

*Note* : Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution pour 2020 n'a été reçue des Parties à la Convention suivantes : Arménie, Bosnie-Herzégovine, Grèce, Macédoine du Nord, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution n'a été reçue pour 2020 des Parties au Protocole suivantes : Belgique, Espagne, Israël, Malte, Serbie et Ukraine.

Tableau 4  
**Contributions reçues en 2021 ou pour 2021, au titre de la Convention et du Protocole,  
au 31 août 2021**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2021</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2021</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Allemagne	-	60 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	29 308	29 308	Contribution additionnelle au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021 destinée, par exemple, à appuyer les activités de renforcement des capacités des pays en transition, y compris en vue de l'organisation de la quatrième session de la Réunion des Parties, et à assurer la maintenance de la plateforme PRTR.net et les activités de promotion du Protocole auprès des États non Parties
Arménie	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, 2022, 2023, reçu en 2021 <sup>a</sup>
Autriche	-	11 751	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	5 875	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 152	1 152	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Belgique (Région wallonne)	4 120	4 120	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Bulgarie	1 674	1 674	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Chypre	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Croatie	3 000	3 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	3 000	3 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Danemark	21 380	21 380	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	10 380	10 380	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Espagne	5 945	5 945	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	11 891	11 891	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2021</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2021</i>	<i>Observations</i>
Estonie	1 220	1 220	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	610	610	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Finlande	5 000	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	5 000	5 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
France	-	70 575	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	79 268	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2022, reçu en 2021
	23 781	23 781	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Géorgie	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Hongrie	5 000	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Irlande	-	8 813	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	5 288	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Islande	1 500	1 500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Kazakhstan	1 000	1 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	985	985	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Lettonie	2 000	2 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Lituanie	-	2 389	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Luxembourg	6 120	-	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, reçu en 2021
	1 820	-	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020, montant reçu en 2021
	1 213	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2021
Malte	477	477	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Monténégro	-	1 227	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	1 224	1 224	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Norvège	22 500	22 500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	22 500	22 500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Pays-Bas	59 666	59 666	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	23 866	23 866	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Portugal	500	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	500	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Roumanie	103	-	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020, reçu en 2021
Royaume-Uni	-	46 512	Au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Slovaquie	-	1 175	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	588	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Slovénie	-	588	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
	4 177	4 177	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Suède	35 000	35 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	18 000	18 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Suisse	43 908	43 908	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, dont un montant de 20 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique

<i>Donateur</i>	<i>Montant effectif des contributions pour 2021</i>	<i>Montant ajusté des contributions pour 2021</i>	<i>Observations</i>
	77 864	77 864	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, dont un montant de 50 000 francs suisses destiné notamment à appuyer le renforcement des capacités des experts de pays en transition économique
Tchéquie	-	5 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021, reçu en 2020
	-	10 000	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021, reçu en 2020
Union européenne	118 906	118 906	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	12 170	12 170	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
<b>Total</b>	<b>608 363</b>	<b>749 619</b>	
Dont montant exclusivement affecté au Protocole sur les RRTP	169 531	190 554	

<sup>a</sup> Ce montant n'est comptabilisé intégralement que dans le tableau de l'année où la contribution a été reçue (tableau 4 pour 2021).

Tableau 5

**Contributions annoncées pour 2018-2021, au 31 août 2021**

(Dans la devise d'origine)

<i>Donateur</i>	<i>Devise d'origine</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
Bélarus	\$	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Belgique (État fédéral)	€	20 000	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
Kirghizistan	\$	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2020
Macédoine du Nord	\$	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2019
	\$	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2020
	\$	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Pays-Bas	€	35 000	Contribution additionnelle au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021 destinée à appuyer les activités relatives à l'établissement de rapports et à examen du respect des dispositions (telles que l'élaboration d'un rapport de synthèse et la fourniture d'un appui consultatif aux pays en transition économique faisant l'objet d'un examen du respect des dispositions)
République de Moldova	\$	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021
Roumanie	\$	500	Au titre de la Convention d'Aarhus pour 2021
	\$	500	Au titre du Protocole sur les RRTP pour 2021

**B. Contributions en nature**

5. Les contributions en nature ci-après ont été fournies au cours de la période 2018-2021<sup>1</sup> :

a) Aide de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe visant à permettre aux représentants d'organisations non gouvernementales et de gouvernements, aux représentants du pouvoir judiciaire et à un certain nombre de participants des centres Aarhus

<sup>1</sup> Les contributions en nature visant à appuyer les activités relevant de la seule Convention figurent dans le rapport soumis à la Réunion des Parties à la Convention (ECE/MP.PP/2021/4).



de se rendre aux réunions des organes subsidiaires organisées au titre de la Convention et du Protocole et aux centres Aarhus de mener à bien les activités pertinentes relevant de la Convention et du Protocole ;

b) Aide du Gouvernement espagnol à la promotion du Protocole sur les RRTP dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dans les pays de la région méditerranéenne, en Turquie et en Macédoine du Nord, en 2017, 2018 et 2019 ;

c) Aide du Gouvernement suédois à l'organisation de la treizième réunion du Bureau du Protocole (Göteborg (Suède), 23 et 24 mai 2018) ;

d) Aide du Gouvernement allemand à la création et à la promotion de RRTP dans les pays d'Europe du Sud-Est et en République de Moldova.

### III. Montant estimatif des dépenses et prévisions de dépenses

6. On trouvera dans les tableaux 6 à 9 les montants estimatifs des dépenses et les prévisions de dépenses. Ces montants ne portent que sur les dépenses destinées à être financées par les contributions volontaires versées au fonds d'affectation spéciale conformément aux mécanismes financiers de la Convention et du Protocole. Ils ne comprennent pas les dépenses qui seront en principe financées au titre du budget ordinaire de l'ONU. Les chiffres ont été arrondis et peuvent varier en fonction des règles administratives de l'ONU. Les dépenses correspondent à la mise en œuvre du programme de travail du Protocole pour 2018-2021. Les dépenses engagées au titre de la Convention d'Aarhus sont portées à la connaissance des organes créés en vertu de la Convention.

Tableau 6

#### Montant des dépenses pour la période allant de janvier à décembre 2018

(En dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Description</i>
Un poste P-3 à l'appui des activités au titre du Protocole sur les RRTP	122 000	Coûts afférents à un poste P-3 (80 % de l'équivalent temps plein) pour la période allant de janvier à décembre 2018
Services de secrétariat	36 000	30 % des coûts afférents à un poste G-5 pour la période allant de janvier à décembre 2018 <sup>a</sup>
Frais de voyage des experts et des participants	48 000	Réunions du Groupe de travail des Parties, de la Table ronde mondiale sur les RRTP et du Bureau
Frais de voyage du personnel	7 200	Service de la réunion du Bureau en Suède et participation à la réunion des experts des RRTP en Mongolie
<b>Total partiel</b>	<b>213 200</b>	
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	27 800	
<b>Total</b>	<b>241 000</b>	

<sup>a</sup> Les 70 % restants des coûts afférents à un poste G-5 sont consacrés aux travaux menés au titre de la Convention d'Aarhus et inscrits au titre des organes créés en vertu de la Convention.

Tableau 7

**Dépenses pour la période allant de janvier à décembre 2019**

(En dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Description</i>
Un poste P-3 à l'appui des activités au titre du Protocole sur les RRTP	125 400	Coûts afférents à un poste P-3 (80 % de l'équivalent temps plein) pour la période allant de janvier à décembre 2019
Services de secrétariat	37 700	30 % des coûts afférents à un poste G-5 pour la période allant de janvier à décembre 2019 <sup>a</sup>
Frais de voyage des experts et des participants	49 000	Réunions du Groupe de travail des Parties, du Comité d'examen du respect des dispositions et du Bureau
Frais de voyage du personnel	2 800	Service de la réunion du Groupe international de coordination des RRTP et participation à des réunions d'experts
Appui horizontal	3 700	Frais techniques, autres dépenses de fonctionnement et dépenses d'appui (y compris les coûts informatiques, l'administration financière, etc.)
<b>Total partiel</b>	<b>218 500</b>	
Dépenses d'appui au programme (13 %)	28 400	
<b>Total</b>	<b>246 900</b>	

<sup>a</sup> Les 70 % restants des coûts afférents à un poste G-5 sont consacrés aux travaux menés au titre de la Convention d'Aarhus et inscrits au titre des organes créés en vertu de la Convention.

Tableau 8

**Dépenses pour la période allant de janvier à décembre 2020**

(En dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Description</i>
Un poste P-3 à l'appui des activités au titre du Protocole sur les RRTP	127 400	Coûts afférents à un poste P-3 (80 % de l'équivalent temps plein) pour la période allant de janvier à décembre 2020
Services de secrétariat	41 900	30 % des coûts afférents à un poste G-5 pour la période allant de janvier à décembre 2020 <sup>a</sup>
Renforcement des capacités	4 100	Appui consultatif aux fins de la création d'un RRTP national au Tadjikistan
Coordination et supervision des activités intersessions	9 000	Coûts d'organisation de la réunion en ligne du Groupe de travail des Parties, notamment l'interprétation pour les personnes participant à distance
Appui horizontal	8 400	Coûts liés, par exemple, aux ordinateurs, aux licences, au matériel, à la maintenance du portail Web PRTR.net, à la gestion financière, aux voyages et à la gestion administrative
<b>Total partiel</b>	<b>190 600</b>	
Dépenses d'appui au programme (13 %)	24 800	
<b>Total</b>	<b>215 300</b>	

<sup>a</sup> Les 70 % restants des coûts afférents à un poste G-5 sont consacrés aux travaux menés au titre de la Convention d'Aarhus et inscrits au titre des organes créés en vertu de la Convention.

Tableau 9

**Prévisions de dépenses pour la période allant de janvier à décembre 2021**

(En dollars des États-Unis)

<i>Activité</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Dépenses de base</i>	<i>Autres dépenses</i>	
A.	Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Voyages des experts et des participants	20 000	-
B.	Assistance technique	Frais de voyage des experts et des participants, coûts d'organisation (y compris des ateliers de renforcement des capacités)	-	5 000
		Sous-traitance (par exemple, appui consultatif aux fins de la création d'un RRTP national au Tadjikistan)	3 030	7 000
C.	Échange d'informations d'ordre technique	Sous-traitance (y compris la maintenance et l'amélioration du site RRTP.net et de l'outil de mise en ligne des rapports nationaux de mise en œuvre)	5 000	-
D.	Mécanisme de communication de l'information	Sous-traitance (traduction du rapport de synthèse)	4 000	-
E.	Activités de sensibilisation et de promotion au sujet du Protocole et de ses liens avec d'autres instruments et processus	Frais de voyage des experts et du personnel du secrétariat	5 000	-
		Sous-traitance	-	5 000
F.	Coordination et supervision des activités pendant l'intersession	Frais de voyage des participants (notamment pour la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole et les réunions du Bureau)	40 000	-
G.	Évaluation technique des dispositions du Protocole	Sous-traitance	5 000	-
H.	Appui horizontal	Coûts techniques, autres dépenses de fonctionnement et dépenses d'appui (y compris les coûts informatiques, l'administration financière, la formation, etc.)	13 500	-
<b>Total partiel (activités)</b>			<b>95 800</b>	<b>17 000</b>
Besoins en personnel		Un poste P-3 à l'appui des activités au titre du Protocole sur les RRTP	180 000	-
		Services de secrétariat (personnel de classe G)	42 000 <sup>a</sup>	-
<b>Total partiel (besoins en personnel)</b>			<b>222 000</b>	-
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)			41 4000	2 300
<b>Total</b>			<b>359 200</b>	<b>19 300</b>

<sup>a</sup> Ce fonctionnaire de grade G-5 est chargé d'assurer l'appui administratif voulu pour les activités menées dans le cadre de la Convention d'Aarhus et de son Protocole. Les dépenses de personnel pour la période allant de janvier à décembre 2021 sont couvertes à hauteur de 70 % par les contributions reçues au titre de la Convention, et de 30 % par les contributions reçues au titre du Protocole.